



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 27 mai 2015 à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de Coteau-du-Lac, Guy Jasmin, le maire d'Hudson, Ed Prévost, le maire des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse des Coteaux, Denise Godin Dostie, le maire de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach, le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust, le maire de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le maire de Saint-Clet, Daniel Beaupré, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Gisèle Fournier, la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte, le maire de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le représentant de Saint-Zotique, Pierre Chiasson, le maire de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, le représentant de Très-Saint-Rédempteur, Alexandre Zalac, le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs le directeur général, Guy-Lin Beaudoin, le greffier, David Morin, le conseiller en communication Simon Richard, mesdames la directrice générale adjointe, Mylène Blais et l'agente de développement culturel et social Nadine Maltais.

### **1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

15-05-27-01

Il est proposé par monsieur **Patrick Bousez**, appuyé par monsieur **Yvon Bériault** et résolu **d'ouvrir** la séance à 19 h 32.

Proposition adoptée.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-05-27-02

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en remplaçant le point 4.1. « Présentation du portefeuille de projet : Natacha Latour (25 min.) » par « Ovation municipale – Présentation », en ajoutant les points 4.2. « Présentation de la nouvelle exposition », 16.1. « Fonds de développement du territoire : positionnement » et 17.1. « Congrès 2015 de l'Union des municipalités du Québec : suivi ».

Proposition adoptée.

### **3. PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 SUIVI DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL**

Monsieur le directeur général fait le suivi des résolutions adoptées au conseil.

#### **3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2015 : ADOPTION**

15-05-27-03

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 22 avril 2015 tel que présenté.

Proposition adoptée.

#### **3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015 : ADOPTION**

15-05-27-04

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 29 avril 2015 après avoir ajouté le nom du représentant de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, monsieur Alexandre Zalac, à la liste des membres présents.

Proposition adoptée.



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

### 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

#### 4.1 OVATION MUNICIPALE - PRÉSENTATION

Monsieur le préfet souligne le prix « Coup de cœur du jury » qu'à remporter la MRC pour le projet Terre-Maires lors du Gala Ovation municipale qui a eu lieu à l'occasion des 94<sup>e</sup> assises de l'Union des municipalités du Québec. De plus, il souligne l'excellent travail de madame Nadine Maltais, agente de développement culturel et social à la MRC, et de madame Chantal Séguin, du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, dans la mise sur pied de ce projet. Le directeur général exprime sa fierté et remet des fleurs à madame Maltais en guise de félicitations. Madame Chantal Séguin du musée qui a participé à l'élaboration dudit projet est également présente. Monsieur Jean-Yves Poirier mentionne à quel point ce fut une belle vitrine pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

#### 4.2 EXPOSITION - UN PEU DE CULTURE DANS L'AGRICULTURE

Monsieur le préfet inaugure l'exposition – Un peu de culture dans l'agriculture en mentionnant ce qui suit :

« Cette exposition itinérante a été inaugurée en novembre 2013 dans la MRC de Roussillon (à ma droite) par Cœur de Village de Saint-Isidore avec 12 artistes et 12 agriculteurs.

Elle a pris de l'essor depuis, puisque 14 artistes du regroupement artistique *Autour de nous* (à ma gauche) sont venus grossir les rangs en se jumelant avec autant de fermes reconnues de notre région. Cet événement audacieux est le fruit d'une association entre ces deux organismes à but non lucratif, *Autour de nous* et *Bistro Culturel Cœur de Village de Saint-Isidore* dont la mission est de promouvoir la culture dans leur milieu respectif.

C'est donc tout naturellement que nous accueillons cette exposition, car elle nous permet même de faire des liens avec l'action 19 de notre Plan de développement de la zone agricole qui vise, entre autres, à mettre en valeur les éléments entourant notre patrimoine agricole.

Bravo à ces artistes qui encore une fois, nous étonnent par leur créativité et leur talent! ».

### 5. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

#### 5.1 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 4 MAI 2015 : DÉPÔT

Monsieur Marc Roy, maire de la ville de l'Île-Perrot fait le dépôt du compte rendu. Il mentionne que les rencontres du comité de travail du Plan d'organisation des ressources policières (PORP) reprendront sous peu maintenant que les transformations organisationnelles sont complétées à la Sureté du Québec. Il ajoute que le nombre d'entrées par effraction a baissé depuis 2013 et que le nombre de constats d'infraction est à la hausse en 2015 par rapport à 2014 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 28 avril. Il termine en mentionnant que seulement un permis a été donné pour autoriser la culture de la marijuana, depuis l'entrée en vigueur des nouvelles règles.

#### 5.2 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU 5 MAI 2015 : ADOPTION

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Robert Grimaudo** et résolu **d'adopter** le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 5 mai 2015 ainsi que le document déposé séance tenante qui concerne les changements organisationnels.

Proposition adoptée.

### 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 6.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

##### 6.1.1 LISTES APPROUVÉES PAR LE COMITÉ ADMINISTRATIF DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

Il est proposé par madame **Danie Deschênes**, appuyé par monsieur **Ed Prévost** et résolu **d'adopter** la liste MRC 15-05-27.

15-05-27-05

15-05-27-06



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 15-05-27, le tout en fonction du budget adopté ».

Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

### 6.1.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2014, DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES PAR MADAME JOCELYNE POIRIER ET DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER MONSIEUR GUY-LIN BEAUDOIN

Monsieur le préfet accueille madame Jocelyne Poirier, comptable de la firme Goudreau, Poirier inc., afin de présenter aux membres le rapport des vérificateurs externes quant aux états financiers 2014.

Il invite le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Guy-Lin Beaudoin, à présenter son rapport aux membres, et ce, conformément au *Code municipal*.

#### AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers 2014;

CONSIDÉRANT QUE le projet de traitement des matières organiques n'a pas démarré en 2014;

CONSIDÉRANT QUE le projet est sur le point de démarrer;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-07

Il est proposé par monsieur **Pierre Chiasson**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **d'affecter** toutes les sommes excédentaires des dépenses prévues aux prévisions budgétaires pour la collecte des matières organiques au fonds environnement, s'il y a lieu.

Proposition adoptée.

#### 6.1.3 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

##### 6.1.3.1 SIÈGE SOCIAL

15-05-27-08

Il est proposé par monsieur **Ed Prévost**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **de nommer** la firme Goudreau Poirier inc. en tant que vérificateurs pour l'année financière 2015 pour le siège social de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

**que** la dépense nette soit affectée au poste budgétaire 02 130 00 413.

Proposition adoptée.

##### 6.1.3.2 COUR MUNICIPALE RÉGIONALE

15-05-27-09

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **de nommer** la firme Goudreau Poirier inc. en tant que vérificateurs pour l'année financière 2015 pour la cour municipale régionale de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

**que** la dépense nette soit affectée au poste budgétaire 02 120 00 413.

Proposition adoptée.

#### 6.2 GREFFE ET LÉGISLATION

##### 6.2.1 ADOPTION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES MUNICIPALITÉS MEMBRES DU GROUPE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT les modalités d'évaluation des offres et d'attribution des points préparées par monsieur Pierre Godin;



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE la ville d'Hudson déléguera sa compétence en matière d'évaluation foncière à la MRC;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à un appel d'offres public;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-10

Il est proposé par monsieur **Yvon Bériault**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust d'accepter** les modalités d'évaluation des offres et d'attribution des points telles que présentées et **d'autoriser** l'administration de la MRC à procéder à l'appel d'offres public pour les services professionnels en évaluation foncière en incluant la ville d'Hudson au regroupement.

Proposition adoptée.

### 6.2.2 COMPTE RENDU – VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES : DÉPÔT

Monsieur le directeur général fait le dépôt du compte rendu.

### 7. COMMUNICATIONS

Aucun sujet traité.

### 8. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

### 9. SÉCURITÉ

#### 9.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

##### 9.1.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ POUR LA REFONTE DES RMH : AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet de refonte des règlements municipaux harmonisés (RMH);

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un comité;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-11

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Claude Pilon d'autoriser** l'administration de la MRC à procéder à la nomination des membres dudit comité, et ce conformément à la loi.

Proposition adoptée.

#### 9.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

#### 9.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

### 10. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

### 11. ENVIRONNEMENT

#### 11.1 COURS D'EAU

##### 11.1.1 APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR DES TRAVAUX DANS LE COURS D'EAU DEMPSEY : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la résolution 15-04-29-09 permettant d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien du cours d'eau Dempsey;



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges



CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder aux travaux d'entretien du cours d'eau Dempsey sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du *Code municipal*;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-12

Il est proposé par madame **Gisèle Fournier**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à un appel d'offres public pour les travaux d'entretien des cours d'eau :

- Cours d'eau Dempsey (Bassin 24 : Coteau-du-Lac : 61,57 %, Les Coteaux : 38,27 %, Saint-Zotique : 0,16 %).

Proposition adoptée.

### 11.1.2 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE PARTICULIÈRE – PERMIS EN MILIEUX RIVERAINS (MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la politique relative à la gestion des cours d'eau en vigueur dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges précisant qu'une municipalité peut demander que la MRC lui confie la gestion des travaux sur des cours d'eau de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE certains canaux de Saint-Zotique sont des cours d'eau identifiés sous la compétence de la MRC;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2015-03-113 de la municipalité de Saint-Zotique demandant de renouveler l'entente permettant d'émettre les permis nécessaires aux travaux privés et municipaux dans les canaux de Saint-Zotique;

CONSIDÉRANT l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales* qui stipule que la MRC peut, par entente avec une municipalité locale, lui confier l'application des règlements et la gestion des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entente-cadre concernant les travaux à caractère local dans les cours d'eau ne permet pas l'émission de permis pour les canaux par une municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'entente particulière avec la municipalité de Saint-Zotique permettrait à la municipalité de continuer d'émettre des permis pour certains travaux définis à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE cette modification ne touche aucune autre municipalité faisant partie de l'entente-cadre intervenue le 27 juin 2007 concernant des travaux à caractère local dans les cours d'eau et le recouvrement de créances;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-13

Il est proposé par monsieur **Yvon Bériault**, appuyé par monsieur **Gilles Santerre** et résolu **que** la MRC de Vaudreuil-Soulanges **renouvelle** l'entente particulière avec la municipalité de Saint-Zotique pour l'émission de certains permis permettant la gestion des travaux dans les canaux de la municipalité, soit le faucardage, la stabilisation de rives, les murs de soutènement en piquets de cèdre, les quais et les abris à bateaux selon les dispositions contenues au règlement 183 de la MRC et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer l'entente.

Proposition adoptée.

### 11.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 11.2.1 SOCIÉTÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE VAUDREUIL-SOULANGES : SUIVI

CONSIDÉRANT l'incorporation de la Société de gestion des matières résiduelles de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE des fonds seront nécessaires afin d'assurer les opérations de ladite société;

CONSIDÉRANT QU'une somme résiduelle de 32 000 \$ provenant du Pacte rural est disponible;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté  
de Vaudreuil-Soulanges

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-14

Il est proposé par monsieur **Patrick Bousez**, appuyé par monsieur **Raymond Larouche** et résolu **d'autoriser** le transfert de la somme de 32 000 \$ au bénéfice de la Société de gestion des matières résiduelles de Vaudreuil-Soulanges, pris à même le fonds général.

Proposition adoptée.

**11.2.2 ÉCOCENTRE SATELLITE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la résolution 15-01-28-25 par laquelle la MRC s'est engagée à assumer les dépenses d'investissement de capital (CAPEX) ainsi que les dépenses d'exploitation (OPEX);

CONSIDÉRANT QUE les sommes, afin de payer les dépenses d'investissement de capital (CAPEX), sont disponibles dans le fonds environnement;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-15

Il est proposé par monsieur **Pierre Chiasson**, appuyé par madame **Danie Deschênes** et résolu **que** les sommes nécessaires, afin de **rembourser** les dépenses d'investissement en capital (CAPEX) encourues par la municipalité de Saint-Zotique pour l'établissement de l'écocentre satellite, soient **prélevées** à même le fonds environnement.

Proposition adoptée.

**11.2.3 ÉCOCENTRE SATELLITE SITUÉ SUR L'ÎLE-PERROT : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT l'implantation d'un écocentre satellite sur l'île en juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE la MRC s'engage à rembourser les dépenses d'exploitation (OPEX);

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Nature Action Québec, par la ville de Pincourt, afin d'assurer la gestion des opérations dudit écocentre satellite pour la saison 2015;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires, afin de payer les dépenses d'exploitation (OPEX), sont disponibles dans le fonds environnement;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-16

Il est proposé par monsieur **Robert Grimaudo**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'autoriser** la ville de Pincourt à signer une entente avec Nature Action Québec, pour un montant maximal de vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (24 288 \$) pour la saison 2015, afin d'assurer la gestion des opérations dudit écocentre satellite et **d'autoriser** l'administration de la MRC à procéder au remboursement.

Proposition adoptée.

**11.2.4 ADDENDA AU CONTRAT DE L'ÉCOCENTRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES SITUÉ À VAUDREUIL-DORION - ÉCOCENTRES SATELLITES, TRAITEMENT ET VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (LES ENTREPRISES ENVIRONNEMENTALES PIERREFONDS) : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE le contrat initial est intervenu en juin 2013, faisant suite à un appel d'offres public, pour une période de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT l'addenda numéro 1 et la résolution numéro 14-10-08-05 de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du 8 octobre 2014 à l'effet de renouveler le contrat pour la réception, le tri, la valorisation et la mise en marché des matières résiduelles de l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion pour une période d'une (1) année, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, avec *Les Entreprises Environnementales Pierrefonds inc.*;



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE la MRC prévoit la mise en place et l'ouverture d'autres points de dépôt sur son territoire en 2015-2016, potentiellement trois (3) écocentres satellites qui, à la demande de la MRC, pourraient se voir desservis par le présent mandat et seront possiblement situés aux endroits suivants :

- Écocentre satellite situé sur l'Île-Perrot;
- Écocentre satellite situé dans la municipalité de Saint-Zotique;
- Écocentre satellite situé dans municipalité de Rigaud;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur sera en mesure de recevoir les conteneurs du transporteur mandaté par la MRC ou de son représentant et qu'il sera en mesure de trier, de traiter, de valoriser et d'assurer la mise en marché des matières résiduelles recueillies et entreposées en provenance de ces points de dépôt;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont disponibles dans le fonds environnement;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-17

Il est proposé par madame **Denise Godin Dostie**, appuyé par monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu **d'ajouter** les écocentres satellites comme lieux de provenance des matières résiduelles au contrat sur le traitement et la valorisation des matières résiduelles de l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion avec *Les Entreprises Environnementales Pierrefonds inc.* aux mêmes modalités et conditions, selon les prix unitaires soumis au bordereau des prix du contrat initial, et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer un addenda au contrat initial pour la période visée.

Proposition adoptée.

### 11.2.5 ADDENDA AU CONTRAT DE L'ÉCOCENTRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES SITUÉ À VAUDREUIL-DORION - ÉCOCENTRES SATELLITES, FOURNITURE DE CONTENEURS, LEVÉE ET TRANSPORT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES (RCI ENVIRONNEMENT) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le contrat initial est intervenu, faisant suite à un appel d'offres public, pour une période de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2015, avec *RCI Environnement*;

CONSIDÉRANT l'addenda numéro 1 et la résolution numéro 14-10-08-04 de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du 8 octobre 2014 à l'effet de renouveler le contrat pour la fourniture de conteneurs, la levée et le transport des matières résiduelles de l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion pour une période d'une (1) année, soit du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE la MRC prévoit la mise en place et l'ouverture d'autres points de dépôt sur son territoire en 2015-2016, potentiellement trois (3) écocentres satellites qui, à la demande de la MRC, pourraient se voir desservis par le présent mandat et seront possiblement situés aux endroits suivants :

- Écocentre satellite situé sur l'Île-Perrot;
- Écocentre satellite situé dans la municipalité de Saint-Zotique;
- Écocentre satellite situé dans la municipalité de Rigaud;

CONSIDÉRANT QUE la fourniture de conteneurs, la levée et le transport des matières, par conteneurs, vers les différents lieux de disposition désignés par la MRC ou son représentant, s'effectueront à partir de ces nouveaux points de dépôt en plus de desservir l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont disponibles dans le fonds environnement;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-18

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'ajouter** les écocentres satellites au contrat sur la fourniture de conteneurs, la levée et le transport des matières résiduelles de l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion avec *RCI Environnement* aux mêmes modalités et



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

conditions, selon les prix unitaires soumis au bordereau des prix du contrat initial et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer un addenda au contrat initial pour la période visée.

Proposition adoptée.

### 11.2.6 VALORISATION DES HALOCARBURES - COLLECTE, TRANSPORT ET RÉCUPÉRATION POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES SITUÉ À VAUDREUIL-DORION : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la résolution numéro 15-04-22-15 autorisant la MRC à amorcer la procédure d'appel d'offres public pour la valorisation des matières : collecte, transport et récupération des appareils contenant des halocarbures;

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les halocarbures* et la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2, a. 31, 53.28, 53.30, 70.19, 115.27, 115.34 et 124.1);

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues, le tout exécuté le 20 mai 2015 suite à l'appel d'offres public en date du 1<sup>er</sup> mai 2015 pour la valorisation des matières : collecte, transport et récupération des appareils contenant des halocarbures;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre de services conforme au devis d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont disponibles dans le fonds environnement ;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-19

Il est proposé par monsieur **Gilles Santerre**, appuyé par madame **Danie Deschênes** et résolu **d'octroyer** un contrat à l'entreprise *Recyclage Écosolutions* d'un maximum de deux cent quarante-neuf mille sept cent huit dollars et quarante-cinq cents (249 708,45 \$), taxes incluses, pour la collecte, le transport et la récupération des appareils non fonctionnels contenant des halocarbures entreposés à l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion et au « Carrefour de l'Espoir » (et potentiellement dans les écocentres satellites en fonction du nombre réel de collectes et d'appareils collectés pour une année), soit du 28 mai 2015 au 27 mai 2016 et renouvelable pour deux (2) années additionnelles et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer le contrat.

Proposition adoptée.

### 11.2.7 LE COMPOSTAGE ENTRE À L'ÉCOLE : INFORMATION

Monsieur le directeur général mentionne que ce programme ne sera pas offert par la MRC pour l'année scolaire 2015-2016.

### 11.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

## 12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 12.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

#### 12.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

##### 12.1.1.1 VILLE DE L'ÎLE-PERROT - RÈGLEMENT NUMÉRO DE RÉOLUTION 15/05/201

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro de résolution 15/05/201 a pour objet l'adoption d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur les lots 5 079 803 et 5 079 804 situés dans la zone H-99;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro de résolution 15/05/201 de la ville de L'Île-Perrot indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,





## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

15

15-05-27-20

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par **Jean-Pierre Daoust** et résolu **que le conseil émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro de résolution 15/05/201 de la ville de L'Île-Perrot.

Proposition adoptée.

### 12.2 MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Aucun sujet traité.

### 12.3 « LE PETIT POUVOIR » : ENTENTE DE DROIT D'ACCÈS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

CONSIDÉRANT la création de la Table du canal de Soulanges pilotant le projet de réouverture et de mise en valeur du Petit pouvoir;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif principal du projet est de rendre « le Petit pouvoir » accessible au public et d'en faire un lieu d'intérêt et d'attraction touristique;

CONSIDÉRANT QUE « le Petit pouvoir » et les terrains adjacents appartiennent au ministère des Transports du Québec (MTQ) depuis 1965;

CONSIDÉRANT QUE « le Petit pouvoir » est inoccupé et que l'accès au bâtiment et au site est interdit depuis 1995;

CONSIDÉRANT QUE l'accès au bâtiment et au site est nécessaire pour que la MRC et ses mandataires puissent procéder à une évaluation structurale et architecturale approfondie du bâtiment;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-21

Il est proposé par monsieur **Raymond Larouche**, appuyé par madame **Denise Godin Dostie** et résolu **d'autoriser** le directeur général de la MRC, monsieur Guy-Lin Beaudoin, **à signer**, avec le ministère des Transports du Québec, une entente de droit d'accès à la propriété du « Petit pouvoir ».

Proposition adoptée.

## 13. DÉVELOPPEMENT

### 13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### 13.1.1 GOUVERNANCE TOURISTIQUE RÉGIONALE : SUIVI

Monsieur le directeur général mentionne que la demande reçue en lien avec la gouvernance touristique régionale sera transférée au CLD étant donné que la compétence en tourisme leur a été déléguée.

### 13.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

#### 13.2.1 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES : DÉPÔT

Monsieur le directeur général fait le dépôt de la lettre reçue de la corporation de développement économique de Vaudreuil-Soulanges.

## 14. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Aucun sujet traité.

## 15. CULTURE

### 15.1 ÉVÈNEMENT « EXPO-CONCOURS 2015 » DU MOUVEMENT D'EXPRESSION ARTISTIQUE LIBRE DE PINCOURT : DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Les membres prennent connaissance de la demande, mais conviennent de ne pas donner suite, car il s'agit d'un événement récurrent, sans caractère innovant.



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

### 15.2 UPA - OFFRE DE PARTENARIAT POUR L'ÉVÉNEMENT PORTES OUVERTES SUR LES FERMES : DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Les membres prennent connaissance de la demande, mais conviennent de ne pas donner suite, car il s'agit d'un événement récurrent sans caractère innovant.

### 15.3 CENTRE D'ÉTUDE SUPÉRIEURE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT : DEMANDE DE COMMANDITE

Ce point est retiré.

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

### 16.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT l'annonce de l'aide financière de 694 036 \$, que la MRC recevra du fonds de développement du territoire pour la période 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE ce montant comprend 195 000 \$ pour la subvention du CLD, 52 185 \$ de subvention pour la MRC et son fonctionnement et 410 157 \$ pour les salaires des agents ruraux et le pacte rural;

CONSIDÉRANT QU'il ne restera que 27 000 \$ de l'aide financière totale pour l'accompagnement au développement régional après avoir déduit les montants ci-dessus énumérés et les frais d'audition;

CONSIDÉRANT QUE cette enveloppe est nettement inférieure aux attentes et que la MRC n'aurait comme option que de couper dans l'enveloppe du Pacte rural afin de dégager des sommes afin de soutenir adéquatement l'accompagnement au développement régional;

CONSIDÉRANT QUE la MRC avait accès, avant la réforme gouvernementale des CRÉ et des CLD, à une subvention de 433 544 \$ pour le CLD et qu'elle recevait plus d'un million de dollars en subventions auprès de la défunte CRÉ;

POUR CES MOTIFS,

15-05-27-22

Il est proposé par monsieur **Daniel Beaupré**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **que** cette résolution **soit transmise** à monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin **de signifier** le désaccord de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en lien avec le montant de l'aide financière projetée;

**que** cette résolution soit transmise aux MRC du Québec pour appui;

**qu'**une copie conforme de cette résolution soit transmise à monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités et à madame Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités du Québec.

Proposition adoptée.

## 17. RAPPORT DES ÉLUS

### 17.1 CONGRÈS 2015 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – SUIVI

Le préfet mentionne que ce fut un beau congrès apprécié des congressistes.

## 18. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.



No de résolution  
ou annotation


## Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

### 19. CLÔTURE OU AJOURNEMENT

15-05-27-23

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Raymond Larouche** et résolu **que** la séance **soit levée** à 20 h 57.

Proposition adoptée.

  
JEAN A. LALONDE  
Préfet

  
GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier